

PRESIDENCE  
DU COMITE MILITAIRE DU PARTI

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE  
DU CONSEIL DES MINISTRES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail - Démocratie - Paix

DECRET N° 77/242 du 9 mai 1977  
portant nomination de Mr. GANGOUE  
Gualbert, Administrateur des SAF, en  
qualité de Directeur Général de  
l'Usine Textile de Kinsoundi (SOTEXCO)

-----

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

Vu l'Acte fondamental du 5 avril 1977 ;  
Vu l'acte n° 005/PCT du 19 mars 1977 portant création du Comité  
Militaire du Parti et fixant ses attributions ;  
Vu l'acte n° 001/PCT/CMP du 3 avril 1977 fixant l'organisation  
et la structuration du Comité Militaire du Parti ;  
Vu la loi 16/67 du 22 juin 1967 déterminant certaines règles  
d'administration et de gestion communes aux entreprises d'Etat ;  
Vu l'ordonnance n° 25/73 du 10 juillet 1973 modifiant l'ordon-  
nance n° 7/72 du 1er février 1972 portant statut général des entre-  
prises d'Etat ;  
Vu le décret n° 76/95 du 3 mars 1976 fixant les salaires et  
indemnités de responsabilité des Directeurs des entreprises et  
établissements publics, des sociétés d'économie mixte et des éta-  
blissements multinationaux modifié par le décret n° 76/148 du 15  
avril 1976 ;  
Vu le décret n° 75/132 du 19 mars 1975 portant détachement de  
Mr. OKOUMOU Gaston Victor auprès de la Sotexco en qualité de Di-  
recteur Général ;  
Vu le décret n° 77/165 du 5 avril 1977 portant nomination des  
membres du Conseil des Ministres ;  
Sur décision du Conseil des Ministres ;  
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRET :

Article premier.- Monsieur GANGOUE Gualbert, Administrateur  
des SAF, précédemment Directeur Commercial, est nommé Directeur  
Général de la SOTEXCO en remplacement de Monsieur OKOUMOU Gaston  
Victor.

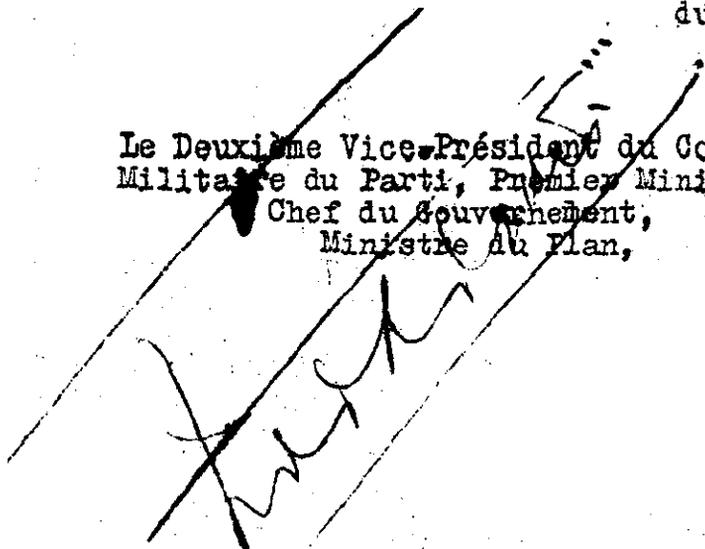
Article 2.- Le présent décret qui prend effet à compter de la  
date de prise de service de l'intéressé, sera publié au Journal  
officiel de la République Populaire du Congo.

.../...

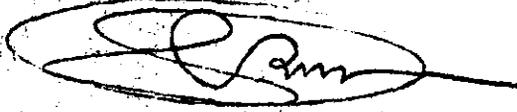
Fait à Brazzaville, le 9 mai 1977

  
Colonel Joachim YHOMBI-OPANGO.-

Par le Président du Comité Militaire  
du Parti, Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Président du Conseil des Ministres;

  
Le Deuxième Vice-Président du Comité  
Militaire du Parti, Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,  
Ministre du Plan,

Le Ministre de l'Industrie  
et du Tourisme,

  
Saturnin OKABE.-

Le Ministre du Travail et de  
la Justice, Garde des  
Sceaux,

Commandant Louis SYLVAIN-GOMA.-

  
Alphonse MOUISSOL POUATI.-